

# Renouvellement pour la Région wallonne (GI / GII / L)

Maintenez votre agrément en Région Wallonne!



**Formation continue** 

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie!



Renouvelez votre agrément de "Technicien en combustibles gazeux" (GI GII et/ou L) de la Région wallonne pour une durée de 5 ans.

#### **PROGRAMME:**

- \* Modifications réglementaires : contenu de l'inspection périodique, entrée en vigueur du diagnostic chauffage approfondi
- \* Efficience énergétique d'un système de chauffage
- \* Techniques et pratiques susceptibles de réduire les émissions et consommations énergétiques
- \* Caractéristiques des générateurs de Type unit
- \* Prise de mesures
- \* Comprendre et compléter l'attestation de contrôle périodique, le rapport de réception et l'attestation de réception provisoire.

## **Evaluation:**

QCM écrit sur la législation, prise de mesures sur chaudière + complétion des attestations.

## **SYLLABUS:**

Le syllabus est envoyé à chaque participant, par mail, 7 jours avant le début des cours. Vérifiez bien que l'encodage de l'adresse mail de ce dernier soit correcte lors de l'inscription.

## **INFORMATIONS IMPORTANTES:**

Si le participant à plusieurs titres à renouveler, il devra présenter et réussir l'examen sur le générateur le plus complexe et le plus élevé en respectant l'ordre suivant : GII > L > GI et à la date la plus proche de l'échéance de validité.

## objectif

Renouvellez et maintenez votre agrément GI en Région Wallonne pour une durée de 5 années.

## **Détails sur la formation:**

## **Public cible**

Technicien chaudière PEB en fin d'agrément (GI GII et/ou L).

## **PREREOUIS:**

Être en possession d'un certificat Technicien chaudière PEB pour la Région wallonne (GI, GII et/ou L) ET un agrément valide à la date de l'examen.

Vérifiez la validité de votre agrément sur le site de l'AWAC



## **DETAILS SUR LA FORMATION**

Certificat d'aptitude «Techniciens combustibles gazeux» pour la Région Wallonne

**Prix:** 250 €

Durée: 12h00

Dates:

• 13/04 et 16/04/2026\*

**Horaire**: de 8h30 à 17h00 (ou 12h30\*) **Lieu**: efp - 292b rue de Stalle - 1180 Uccle

Places: Min. 7 - Max. 18

## **CONDITIONS D'ADMISSION**

- Copie de l'attestation G1 obtenue en Région Wallonne
- Copie COMPLETE du courrier d'octroi d'agrément de la Région Wallonne et DATE DE VALIDITE (+/- 3 pages);

Documents à fournir par

mail ( fc.construction@efp.be ) à l'inscription.

ATTENTION : sans ces documents VALIDES, vous ne serez pas autorisé à suivre le cours, ni à présenter l'examen et aucun remboursement ne pourra être exigé.

Le coût de la formation est à payer à

l'inscription.